

Le document a été préparé et les produits chimiques classés comme dangereux conformément au règlement (CE) N°1272/2008 sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges (CLP)

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

1.1 Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit UNISAFE 9970 GEL ANTIBACTÉRIEN

1.2 Utilisation de la substance / préparation

Type de produit et utilisation GEL ANTIBACTÉRIEN

1.3 Identification de l'entreprise

ALLIAGES INDUSTRIES

29 RUE AMPERE 69680 CHASSIEU FRANCE

1.4 Téléphone d'urgence

+33 1 45 42 59 59 [24/24] (France) ORFILA
+44-208-762-8322 [CareChem 24/24] (Europe)
+49-5137-9990 (Seelze)
+1-703-527-3887 (ChemTrec)
+1-303-389-1414 (Medical)

2. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008

Flam liq. 2, H225

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette section, voir la section 16.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n ° 1272/2008



Pictogramme

Mot de signalisation DANGER

Mention (s) de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables

(Conseils de prudence)

P210 Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. - Ne pas fumer

P233 Maintenir le récipient bien fermé.

P240 Conteneur sol / bond et équipement de réception.

P241 utilise un équipement électrique / ventilation / éclairage /.../ antidéflagrant.

P242 utiliser sur | y non-sparkin8 aussi 15.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux.

P370 + P378 En cas d'incendie, évacuer la zone.

P403 + P235 stocker dans un endroit we | l-ventilé. Garder son calme

P501 Disposer du contenu / récipient aux réglementations

2.3 Autres dangers

Cette substance / mélange ne contient aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ingrédients: Aqua, Ethanol, Glycérine, Parfum, carbomef, Triéthanolamine, cl 42090, cl 19140

PRODUIT CAS NO CE NO CONC. SINIF [11/12 / 2013-28848]

Ethanol 64-17-5 200-578-6 65-70 Flam liq. 2, H225

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette section, voir la section 16.

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

Consultez un médecin. Montrez cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation, transporter la personne à l'air frais. S'il ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle.

Consultez un médecin.

En cas de contact cutané

Pas de données disponibles

En cas de contact visuel

Rincer abondamment à grande eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

En cas d'ingestion

Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Rincer la bouche avec de l'eau. Consultez un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquetage (voir section 2.2) et / ou dans la rubrique 11

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de données disponibles

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Jet d'eau pulvérisée, Mousse, Dioxyde de carbone (CO₂), Poudre sèche

Moyens d'extinction inappropriés

Pas de données disponibles

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Monoxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie si nécessaire.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie si nécessaire.

Informations complémentaires

Gardez les contenants et les environs au frais avec de l'eau pulvérisée. N'utilisez pas de jet d'eau solide car il peut disperser et propager le feu. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Celui-ci ne doit pas être évacué dans les égouts.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Porter un équipement de protection approprié.

Précautions environnementales : Ne pas laisser le matériau contaminer le système d'eau souterraine.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : imbiber avec un matériau absorbant inerte (par ex. Sable, gel de silice, liant acide, liant universel, sciure).

Rincer à l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Évitez la formation de poussières et d'aérosols.

Fournir une ventilation d'extraction appropriée aux endroits où la poussière se forme.

Pour les précautions, voir la section 2.2.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit frais. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé.

Classe de stockage (TRGS 510): Solides non combustibles

7.3 Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

Hormis les utilisations mentionnées dans la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est spécifiée

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Équipement de protection individuelle**Protection des yeux / du visage**

Lunettes de sécurité avec protections latérales conformes à EN166 Utiliser un équipement de protection oculaire testé et approuvé selon les normes gouvernementales appropriées telles que NIOSH (États-Unis) ou EN 166 (UE).

Protection de la peau

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être inspectés avant utilisation. Utilisez la bonne technique de retrait des gants (sans toucher la surface extérieure du gant) pour éviter tout contact cutané avec ce produit. Se débarrasser gants contaminés après utilisation conformément aux lois applicables et aux bonnes pratiques de laboratoire.

Se laver et se sécher les mains.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la directive UE 89/686 / CEE et la norme EN 374 en dérive.

Contact complet

Matériel: caoutchouc nitrile

Épaisseur minimale de la couche: 0,4 mm

Temps de rupture: 480 min

Matériau testé: Camatril® (KCL 730 / Aldrich Z677442, taille M)

Contact Splash

Matériel: caoutchouc nitrile

Épaisseur minimale de la couche: 0,2 mm

Temps de rupture: 49 min

Matériau testé: Dermatril® P (KCL 743 / Aldrich Z677388, taille M)

source des données: KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, téléphone +49 (0) 6659 87300, e-mail sales@kcl.de, méthode d'essai : EN374. S'il est utilisé en solution ou en mélange avec d'autres substances et dans des conditions différentes de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE. Cette recommandation est uniquement consultative et doit être évalué par une situation industrielle d'utilisation anticipée par nos clients. CA ne devrait pas être interprété comme offrant une approbation pour tout scénario d'utilisation spécifique.

Protection du corps

Vêtements imperméables, Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction du concentration et quantité de la substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.

Protection respiratoire

Lorsque l'évaluation des risques montre que les respirateurs à épuration d'air sont appropriés, utilisez (US) ou type ABEK (EN

14387) cartouches de respirateur comme une sauvegarde de la protection de l'ingénieur, utiliser un air fourni plein visage

respirateur. Utiliser des respirateurs et des composants testés et approuvés par le gouvernement approprié normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

Contrôle de l'exposition environnementale

Ne laissez pas le produit entrer dans des canalisations.9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence Liquide Vicous Clair

Liquide incolore couleur

Odeur d'alcool

Seuil d'odeur Aucune information

Valeur pH 6-8

Point de fusion / point de congélation Aucune information

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition 78,3 C

Point d'éclair 25 C

Taux d'évaporation Aucune information

Inflammabilité (solide, gaz) Aucune information

Pression de vapeur 59 hPa (20C)

Densité de vapeur Aucune information

Densité relative 0,80 - 1,00 g / cm³

Résolution Dissoudre dans l'eau froide à chaque vitesse

Coefficient de distribution (n-octanol / eau) Aucune information

Température d'inflammabilité Aucune information

Température de décomposition Aucune information

Viscosité min. 5000 cPs

Propriétés explosives Aucune propriété explosive

Propriétés comburantes Aucune information

9.2 Autres informations

Peut être mélangé avec des produits ioniques appropriés

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Aucune décomposition si stocké et appliqué comme indiqué

10.2 Stabilité chimique

Stable

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

Peut former des peroxydes de stabilité inconnue.

10.5 Matériaux à éviter

Stro Peut réagir avec les oxydants puissants, les acides inorganiques et les halogènes.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Stable dans les conditions de stockage recommandées. Pas de décomposition si utilisé comme indiqué

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Pas de données disponibles

Toxicité cutanée

Pas de données disponibles

Toxicité orale

Pas de données disponibles

Mutagénicité sur les cellules germinales

Pas de données disponibles

Cancérogénicité

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1% n'est identifié comme cancérogène humain probable, possible ou confirmé par le CIRC.

Toxicité pour la reproduction

Pas de données disponibles

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Pas de données disponibles

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Pas de données disponibles

Risque d'aspiration

Pas de données disponibles

Ingestion: l'ingestion de grandes quantités peut provoquer une irritation du tube digestif, des nausées, des vomissements ou de la diarrhée

Contact avec les yeux: Provoque des lésions oculaires graves

Peau: Une exposition répétée peut provoquer un dessèchement, des rougeurs, des démangeaisons et une irritation.

Inhalation: L'inhalation de vapeur ou de brouillard peut provoquer une irritation du nez, de la gorge et du système respiratoire.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Écotoxicité

Pas de données disponibles

Toxicité pour les invertébrés aquatiques Aucune donnée disponible

Toxicité pour les algues Aucune donnée disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable

Le produit se biodégradera rapidement dans l'environnement, en particulier dans les conditions de l'usine de traitement des déchets

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Ne se bioaccumule pas.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance / ce mélange ne contient aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Autres effets indésirables

Pas de données disponibles

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Dissoudre ou mélanger le matériau avec un solvant combustible et brûler dans un épurateur chimique.

Aldrich - W261408 Page 7 sur 7

Emballage contaminé

Éliminer comme produit non utilisé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro UN: ADG, IMDG, | ATA UN1170

14.2. Nom d'expédition:

SOLUTION D'ÉTHANOL ADG 1170 (SOLUTION D'ALCOOL ÉTHYLIQUE)

LMDG ÉTHANOL SOLUTION (ÉTHYLALCOOL SOLUTION)

SOLUTION IATA ETHANOL

14.3. Classe de marchandises dangereuses Classe ADG: 3 (F1) Liquides inflammables.

Classe IMDG: 3 Liquides inflammables.

14.4. Groupe d'emballage: ADG, IMDG, IATA III

Dispositions spéciales: 144 601

Quantités limitées: 5L

Emballages & IBG - Instruction d'emballage: P001, LBC03, LP01, R001

Citernes mobiles et conteneurs pour vrac - Instructions: T2

Citernes mobiles et conteneurs pour vrac - Special TP 1

Code de restriction du syntoniseur: 3 (D / E)

REMARQUE: LE PRODUIT FINISHES IATA / OACI PEUT ÉGALEMENT ÊTRE EXPÉDIÉ EN TANT QUE PRODUIT DE CONSOMMATION ID8000 CLASSE 9

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) n ° 1907/2006.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce produit, une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée

La législation nationale

- T. C. Règlement sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges n ° 28848, du 11 décembre 2013, par le ministère de l'environnement et de l'urbanisation.
- T. C. Règlement sur les mesures de santé et de sécurité dans les travaux avec des substances chimiques, n ° 28733, du 12 août 2013, par le ministère du Travail et de la Sécurité sociale.
- T. C. Règlement sur l'utilisation des équipements de protection individuelle sur les lieux de travail n ° 28695 du 2 juillet 2013, par le ministère du Travail et de la Sécurité sociale.
- T. C. Ministère du travail et de la sécurité sociale, loi n ° 6331 du 30 juin 2012, loi sur la santé et la sécurité au travail.
- T. C. Ministère de l'environnement et des forêts, Règlement sur le contrôle des déchets dangereux n ° 25755 du 14 mars 2005

16. AUTRES INFORMATIONS

Mentions de danger

Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008

Flam liq. 2, H225 Liquide et vapeurs hautement inflammables

Source d'informations clés utilisée dans la fiche de données de sécurité

Les fiches signalétiques des matières premières et les réglementations nationales / internationales sont prises en

compte lors de la préparation du document.

Informations sur la préparation et la révision

Informations générales d'utilisation

Tous les droits sont réservés. Cette fiche signalétique résume à la date de publication nos meilleures connaissances sur les informations sur les risques pour la santé et la sécurité du produit et sur la manière de manipuler et d'utiliser le produit en toute sécurité sur le lieu de travail. ALLIAGES INDUSTRIES. ne peut pas anticiper ou contrôler les conditions dans lesquelles le produit peut être utilisé, avant l'utilisation, chaque utilisateur doit consulter cette fiche signalétique dans le contexte de la manière dont le produit sera manipulé et utilisé sur le lieu de travail. ALLIAGES INDUSTRIES. ne sera pas responsable des dommages causés par l'utilisation du produit autrement que conformément aux instructions et informations contenues dans ce document. Si des éclaircissements ou des informations supplémentaires sont nécessaires pour garantir qu'une évaluation des risques appropriée peut être effectuée, l'utilisateur doit contacter ALLIAGES INDUSTRIES . et demandez le directeur technique. Les fiches de données de sécurité sont mises à jour régulièrement. Veuillez vous assurer que vous disposez d'une copie à jour. †